

N° 2024-088

ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE TRANSPORT DES DÉCHETS TRANSITANT PAR LE QUAI DE TRANSFERT DE VALEZAN

L'an deux mil vingt-quatre le 02 octobre, le Conseil Communautaire dûment convoqué le 24 septembre, s'est réuni à Aime-La-Plagne, sous la Présidence de Lucien SPIGARELLI, Président.

Michel GOSTOLI est désigné secrétaire de séance.

Présents :

Mmes ASTIER Fabienne, DUCHOSAL Sylviane, FAGGIANELLI Evelyne, GIROD-GEDDA Isabelle, MAIRONI-GONTHIER Corine, MARTINOD Marie, PAVIET Rose, VILLIEN Michelle
MM. SPIGARELLI Lucien, BOUTY Georges, BROCHE Richard, DUC Jacques, FAVRE Didier, GOSTOLI Michel, HANRARD Bernard, PELLICIER André, SILVESTRE Jean-Louis, TRAISSARD Robert, VIBERT Christian, VILLIBORD Guillaume.

Absents excusés :

Mmes BERARD Patricia (donne pouvoir à Mme Michelle VILLIEN), CHAMOUSSIN Bernadette (donne pouvoir à Mme MAIRONI-GONTHIER), FAVRE Maryse (donne pouvoir à M. Guillaume VILLIBORD),
MM. BOCH Jean-Luc (donne pouvoir à M. Jean-Louis SILVESTRE), MARCHAND-MAILLET Thierry (donne pouvoir à M. Didier FAVRE)

Absents :

Mme LIMONTA VERTHIER Muriel
M. DUCOGNON Guy

En exercice : 27	Présents : 20	Absents : 7	dont pouvoir : 5
------------------	---------------	-------------	------------------

Le Président rappelle que la Communauté de Communes des Versants d'Aime, conjointement avec la Communauté de Communes de Haute Tarentaise, a construit un quai de transfert pour les déchets sur le site du Praz de Valezan.

Pour l'exploitation de ce futur équipement, il est nécessaire de désigner un prestataire qui sera en charge de mettre à disposition des semi-remorques et d'assurer le transport des déchets jusqu'à leurs exutoires.

Le marché signé en octobre 2020 arrive à son terme le 26 octobre 2024. Aussi, il convient de désigner un nouveau titulaire.

Pour ce faire, un appel d'offre ouvert a été lancé le 14 juin 2024. Le marché sera conclu pour une période d'un an reconductible trois fois (soit quatre ans au total) pour un montant maximum annuel de 850 000 € HT.

Il est à noter que la COVA refacture trimestriellement à la Communauté de Communes de Haute Tarentaise sa part de ce marché au prorata des quantités que cette dernière livre au quai de transfert.

La CAO s'est réunie le 24 septembre 2024, pour procéder à l'analyse des offres et propose au Conseil d'attribuer le marché COVA2024-004 « PRESTATIONS DE TRANSPORT DES DECHETS ISSUS DU QUAI DE TRANSFERT DE VALEZAN POUR LE COMPTE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES VERSANTS D'AIME » à l'entreprise Nantet – ZAC de la Charbonnière – Petit Cœur – 73260 AIGUEBLANCHE pour un montant annuel estimé à 534 431,73 euros HT pour une durée d'un an reconductible trois fois.

Ceci exposé,

Le Conseil Communautaire,

Après avoir délibéré,

- nombre de votants : 25
- nombre d'abstentions : 0
- nombre de suffrages exprimés : 25
- nombre de votes « pour » : 25
- nombre de votes « contre » : 0


Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

ADOpte l'attribution du marché d'exploitation.

FAIT ET DELIBERE LE 02 OCTOBRE 2024.


Ont signé au registre tous les membres présents.

Le secrétaire de séance
Michel GOSTOLI



LES VERSANTS D'AIME
COMMUNAUTE DE COMMUNES
1002, AVENUE DE TARENTOISE
BP 60 - 73212 AIME CEDEX

Le Président,
Lucien SPIGARELLI



LES VERSANTS D'AIME
COMMUNAUTE DE COMMUNES
1002, AVENUE DE TARENTOISE
BP 60 - 73212 AIME CEDEX